

**Globevest Capital Fonds Immobilier**  
**États financiers**  
**aux 31 décembre 2022 et 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultat global	5
Évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Portefeuille de placements	9
Instruments financiers dérivés (tableau 1)	10
Notes complémentaires	11 - 24

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de  
Globevest Capital Fonds Immobilier

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Globevest Capital Fonds Immobilier (ci-après « le Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021 et les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, le portefeuille de placements et le tableau des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2022.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme

nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 30 mars 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120795

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

	2022	2021
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Intérêts	84	66
Dividendes	32	51
Gain net réalisé sur la vente de placements et d'instruments financiers dérivés	5 250	118
Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés	12 556	7 898
Gain de change net réalisé (perte de change nette réalisée)	(2 425)	184
	<u>15 497</u>	<u>8 317</u>
<b>Charges</b>		
Honoraires de gestion	1 449	885
Tenue de livres	78	27
Frais de garde	6	14
Frais d'évaluation des fonds	88	41
Honoraires d'audit et de comptabilité	194	102
Frais d'administration	201	1
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille		7
Taxe de vente	298	156
Retenues fiscales		3
	<u>2 314</u>	<u>1 236</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>13 183</u>	<u>7 081</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série</b>		
Série F1	4 383	2 193
Série O	8 800	4 888
	<u>13 183</u>	<u>7 081</u>
<b>Nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice par série</b>		
Série O	3 182 365	1 972 609
Série F1	6 681 625	4 693 314
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, par part</b>		
Série O	1,38	1,12
Série F1	1,32	1,04

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Globevest Capital Fonds Immobilier

### Évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés en parts)

	2022		2021	
	Série F1	Série O	Série F1	Série O
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	29 504	66 322	15 101	38 187
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 383	8 800	2 193	4 888
Opérations sur les parts (a)				
Produit de l'émission de parts au comptant	18 490	25 203	12 239	31 225
Montant payé pour le rachat de parts	(354)	(4 359)	(29)	(7 978)
	18 136	20 844	12 210	23 247
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Produits nets de placements et total des distributions	-	-	-	-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	22 519	29 644	14 403	28 135
Solde à la fin	52 023	95 966	29 504	66 322
(a) Opérations sur les parts (nombre de parts)				
Parts en circulation au début	2 509 049	5 715 240	1 420 943	3 620 104
Parts émises au comptant	1 459 720	2 043 510	1 090 687	2 813 401
Parts rachetées	(27 585)	(349 087)	(2 581)	(718 265)
Parts en circulation à la fin	3 941 184	7 409 663	2 509 049	5 715 240

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 183	7 081
Variations des éléments d'actif et de passif d'exploitation		
Perte de change nette réalisée (gain de change net réalisé)	2 425	(184)
Gain net réalisé sur la vente de placements et d'instruments financiers dérivés	(5 250)	(118)
Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés	(12 556)	(7 898)
Acquisition de placements	(101 965)	(46 321)
Produit de la vente de placements	68 219	15 192
Produit de la vente d'instruments financiers dérivés		(129)
Acquisition d'instruments financiers dérivés		50
Variation nette des éléments d'actif et de passif d'exploitation	(49 127)	(39 408)
Variations des éléments sans effet sur la trésorerie		
Dividendes à recevoir	2	5
Couvertures associées aux instruments financiers dérivés	1 414	(2 049)
Intérêts à recevoir		11
Honoraires de gestion à payer	62	48
Autres charges à payer	277	33
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie	1 755	(1 952)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(34 189)	(34 279)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission de parts	47 403	41 656
Montants payés pour le rachat de parts	(5 030)	(7 863)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	42 373	33 793
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	8 184	(486)
Gain de change net réalisé (perte de change nette réalisée)	(2 425)	184
Trésorerie au début	54	356
Trésorerie à la fin	5 813	54
Produits d'intérêts reçus inclus dans les activités d'exploitation	84	77
Dividendes reçus inclus dans les activités d'exploitation	34	56

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Situation financière

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés en parts et par part)

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
Courants		
Placements	140 300	88 387
Couvertures associées aux instruments financiers dérivés	990	2 404
Trésorerie	5 813	54
Dividendes à recevoir		2
Souscriptions de parts à recevoir	1 306	5 016
Transactions en attente de règlement	303	
Plus-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés		765
	<u>148 712</u>	<u>96 628</u>
<b>PASSIFS</b>		
Courants		
Moins-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés	16	
Honoraires de gestion à payer	169	107
Rachats de parts à payer	164	481
Montants à payer pour l'achat d'investissements		117
Autres charges à payer	374	97
	<u>723</u>	<u>802</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>147 989</u>	<u>95 826</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série F1	52 023	29 504
Série O	95 966	66 322
	<u>147 989</u>	<u>95 826</u>
Parts en circulation		
Série F1	3 941 184	2 509 049
Série O	7 409 663	5 715 240
	<u>11 350 847</u>	<u>8 224 289</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, par part		
Série F1	13,20	11,76
Série O	12,95	11,60

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration de Globevest Capital Ltée,

Administrateur

Administrateur

## Globevest Capital Fonds Immobilier

### Portefeuille de placements

au 31 décembre 2022

(en dollars canadiens)

	Taux d'intérêt nominal	Échéance	Valeur nominale \$	Coût \$	Juste valeur \$	Actif net %
<b>Obligations canadiennes</b>						
Obligations de sociétés						
Prêts à terme Fonds Champlain	11,500 %	2023-01-20	250 000	250 000	250 000	
Total des obligations canadiennes				250 000	250 000	0,17
<b>Actions et parts canadiennes</b>						
Fonds d'investissement						
Champlain RPA			2 847 877	2 388 214	3 506 760	
Globevest Capital Real Estate L.P.			71 609 918	95 818 500	112 223 929	
Globevest Immobilier S.E.C.			17 593 290	19 366 687	24 319 608	
				117 573 401	140 050 297	94,64
Total des actions et parts canadiennes				117 573 401	140 050 297	94,64
<b>Total des actions et parts</b>						
				117 573 401	140 050 297	94,64
Total des placements avant coûts de transaction				117 823 401	140 300 297	94,80
Coûts de transaction				(1 083)		
<b>Total des placements</b>				<b>117 822 318</b>	<b>140 300 297</b>	<b>94,80</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>						
Contrats de change à terme (tableau 1)					(16 326)	(0,01)
<b>Plus-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés</b>					(16 326)	(0,01)
Couvertures associées aux instruments financiers dérivés					989 916	0,67
Autres éléments d'actif net					6 715 259	4,54
<b>Total de l'actif net</b>					<b>147 989 146</b>	<b>100,00</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Globevest Capital Fonds Immobilier

### Instruments financiers dérivés – contrats de change à terme (tableau 1)

au 31 décembre 2022

(en dollars canadiens)

	Date de règlement	Achat de devises	Coût \$	Vente de devises	Coût \$	Juste valeur \$	Actif net %
Bank of New York Mellon	2023-01-31	CAD	110 996 840	USD	(111 013 166)	(16 326)	
<b>Total des instruments financiers dérivés – contrats de change à terme</b>						<u>(16 326)</u>	<u>(0,01)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

---

### 1 - LE FONDS

Le Fonds est un fonds commun de placement à capital variable constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 1<sup>er</sup> novembre 2019. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de série O et de parts de série F1 (appelées collectivement ci-après « les parts »).

Le Fonds est géré par Globevest Capital Ltée (ci-après « le gestionnaire »), lequel est également responsable de la gestion du portefeuille de placements. CIBC Mellon Trust Company (ci-après « le fiduciaire ») est le fiduciaire du Fonds et CIBC Mellon Global Securities Services Company (ci-après « le dépositaire ») est le dépositaire du Fonds.

Le siège social, qui est aussi l'établissement d'affaires principal du Fonds, est situé au 1005, rue Lionel-Daunais, bureau 104, Boucherville (Québec) J4B 0B1.

L'objectif d'investissement fondamental du Fonds est de procurer aux porteurs de parts un niveau de revenu élevé en investissant dans un portefeuille d'immeubles locatifs, de fonds immobiliers, d'émetteurs immobiliers, d'actions privées et d'obligations.

Les présents états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 30 mars 2023.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et ont été dressés conformément aux IFRS ainsi qu'aux normes prescrites par le Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement.

#### Évaluation des placements

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les placements sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. La juste valeur des placements est évaluée à l'aide des mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative des transactions avec les porteurs de parts.

La variation de la plus-value de la juste valeur des placements (incluant les gains et pertes de change non réalisés) et du coût moyen est incluse dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans l'état du résultat global au poste Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Évaluation de la juste valeur**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur, compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les investissements dans les fonds immobiliers privés sont constitués, entre autres, de placements sur les marchés privés effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Les états financiers des fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsqu'ils sont disponibles.

De plus, la direction exerce son jugement dans le choix d'une technique d'évaluation appropriée des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées sont les techniques couramment appliquées par les intervenants du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, la comparaison avec les prix de titres comparables ou semblables, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeurs disponibles. Ces valeurs sont évaluées de façon indépendante à l'interne afin de s'assurer de leur caractère raisonnable.

Il est à noter que, du fait des incertitudes inhérentes à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour les participations et titres susmentionnés peuvent différer de façon importante de la valeur qui aurait pu être utilisée si un marché pour le placement avait existé. La juste valeur de ces titres est par ailleurs touchée par le risque de crédit perçu lié à l'entité émettrice, par la prévisibilité des flux de trésorerie et par la durée jusqu'à l'échéance.

#### **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats d'options et de contrats de change à terme, lesquels sont évalués selon le dernier cours négocié lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation qui impliquent des données de marché observables, si possible, déterminées par le gestionnaire. La prime payée ou reçue à l'égard des options vendues ou achetées est comptabilisée au coût. Le gain ou la perte non réalisés sont inscrits à l'état du résultat global à titre de variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés. Le gain ou la perte sur la vente ou sur l'expiration de l'option sont inscrits à l'état du résultat global à titre de gain net réalisé (perte nette réalisée) sur la vente de placements et d'instruments financiers dérivés.

#### **Instruments financiers – position vendeur**

Le Fonds se retrouve en position vendeur lorsqu'il emprunte un titre afin de le vendre sur un marché actif. La valeur de la position vendeur est inscrite au passif dans l'état de la situation financière. Le Fonds subit une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et la date de règlement. Le Fonds réalise un gain si le prix du titre vendu à découvert diminue entre ces deux dates. Le gain ou la perte non réalisés est la différence entre le produit de la vente reçu et la valeur de l'instrument financier – position vendeur à la date d'évaluation. Ce montant est comptabilisé au poste Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés dans l'état du résultat global et au poste Moins-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés dans l'état de la situation financière. Lorsque la position est liquidée, le Fonds constate le gain ou la perte réalisés.

Les titres et la trésorerie peuvent être grevés et utilisés à titre de garantie de la valeur des obligations du Fonds à l'égard des positions vendeur. Les intérêts sur les titres empruntés sont cumulés quotidiennement en fonction des positions vendeur en cours.

#### **Opérations de placement, coûts de transaction et produits et charges**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds s'est engagé à acquérir ou à céder le placement. Le coût des placements représente le montant versé pour chaque titre et est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le gain réalisé (la perte réalisée) sur les opérations de placement et la plus-value non réalisée sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, ce qui exclut les coûts de transaction.

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les produits d'intérêts aux fins de la distribution présentés dans l'état du résultat global constituent le montant d'intérêts nominal reçu par le Fonds. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties sur une base linéaire. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les commissions engagées dans le cadre de l'acquisition et de la cession de titres par le Fonds ainsi que les autres coûts de transaction du portefeuille sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

#### **Autres actifs et passifs financiers**

La trésorerie, les couvertures associées sur les instruments financiers dérivés, les dividendes à recevoir ainsi que les souscriptions de parts à recevoir sont classés et évalués au coût amorti. De la même façon, les honoraires de gestion à payer, les autres charges à payer et les rachats de parts à payer sont classés et comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti de ces éléments d'actif et de passif correspond approximativement à leur juste valeur, étant donné leur échéance à court terme.

Les parts en circulation sont classées à titre de passifs financiers, car elles répondent aux critères d'un tel classement.

#### **Décomptabilisation**

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux investissements ont expiré ou que le Fonds a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de leur participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est acquittée, annulée ou expirée. Les gains ou pertes réalisés sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen et inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils se réalisent.

#### **Dépréciation des actifs financiers**

Les actifs financiers évalués au coût amorti doivent être dépréciés du montant de la perte de crédit attendue. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, le gestionnaire estime que le risque de perte est très faible. Ainsi, aucune dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti n'a été comptabilisée.

#### **Conversion des devises**

La monnaie de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au cours en vigueur à chaque date d'évaluation.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Le portefeuille de placements du Fonds peut comprendre des titres négociés sur des marchés étrangers. Le produit de la vente de ces titres sera réalisé dans la devise concernée. Les positions de change non couvertes sont sujettes à des gains et des pertes en raison de la fluctuation du taux de change respectif. Les achats et les ventes de placements libellés en devises de même que les dividendes et les produits d'intérêts connexes sont convertis dans la monnaie de présentation au cours en vigueur à la date respective de l'opération. Le gain et la perte de change réalisés à la vente de placements sont inclus dans l'état du résultat global. Le gain et la perte de change non réalisés sur les placements sont inclus dans la variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés dans l'état du résultat global.

#### **Évaluation des parts rachetables**

La valeur liquidative par part est calculée à 16 h (heure de l'Est) à chaque date d'évaluation en divisant la valeur liquidative attribuable à chacune des séries par le nombre de parts alors en circulation de la série correspondante. La « date d'évaluation » signifie i) le dernier jour ouvrable de chaque mois civil; ii) tout autre jour ouvrable au cours duquel le gestionnaire calcule ou doit calculer la valeur liquidative; iii) tout autre jour ouvrable au cours duquel le gestionnaire détermine que la valeur liquidative doit être calculée pour toute raison; iv) le 31 décembre de chaque année.

#### **Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, par part**

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, par part indiquée dans l'état du résultat global est calculée en divisant l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

#### **Impôt sur le résultat**

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité de l'actif net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer.

Le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat. De ce fait, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur le revenu de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant, le cas échéant, sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

### 3 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements et formule des estimations et des hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges du Fonds. Les paragraphes qui suivent traitent des jugements et estimations les plus importants ayant été utilisés par la direction lors de la préparation des états financiers du Fonds.

#### Jugements importants

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds et qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

##### *Monnaie fonctionnelle*

Le gestionnaire considère que la monnaie fonctionnelle dans laquelle le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, à son avis, représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds évalue son rendement. Le Fonds émet et rachète ses parts en dollars canadiens.

##### *Classement des parts*

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*, les parts doivent être classées en tant que passif dans l'état de la situation financière du Fonds, à moins que toutes les conditions du classement à titre de capitaux propres ne soient réunies. Toutes les parts du Fonds sont présentées au passif, puisque les conditions décrites ci-après ne sont pas respectées. À l'exception de l'obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser les parts en échange d'éléments de trésorerie ou d'un autre actif financier, les caractéristiques liées aux parts n'incluent pas d'obligation contractuelle de remettre des éléments de trésorerie ou tout autre actif financier à une autre entité, ni d'échanger des actifs financiers ou des passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement défavorables au Fonds. Par ailleurs, les caractéristiques liées aux parts n'incluent pas d'obligation contractuelle qui peut être réglée en instruments de capitaux propres par le Fonds lui-même ou qui le sera.

##### *Entité d'investissement*

Il a été déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10 *Etats financiers consolidés* et, par conséquent, les placements dans les entités structurées sont évalués à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui : obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs et a la responsabilité de fournir à ceux-ci des services de gestion d'investissements; déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir dans des portefeuilles dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de gains en capital ou de revenu de placement; et évalue la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur. Le jugement le plus important ayant permis de déterminer que le Fonds répond à la définition présentée ci-dessus est celui selon lequel la juste valeur est utilisée comme principal critère d'évaluation de la performance de la quasi-totalité des investissements du Fonds.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

---

### **3 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (suite)**

#### **Incertitudes relatives aux estimations**

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

#### *Évaluation de la juste valeur des instruments financiers*

Les IFRS stipulent que le gestionnaire doit déterminer le cours négocié en tenant compte des caractéristiques qui sont les plus représentatives de la juste valeur sur la base des faits et circonstances. La direction a pris position et lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, les placements sont évalués au cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur, compte tenu des faits et circonstances en cause.

De plus, le gestionnaire exerce son jugement pour sélectionner une technique d'évaluation appropriée pour les instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées sont celles couramment utilisées par les intervenants du marché.

### **4 - PARTS RACHETABLES**

Les parts du Fonds, rachetables au gré du porteur conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie, n'ont pas de valeur nominale et peuvent être émises en nombre illimité. Les parts du Fonds sont émises ou rachetées mensuellement à la valeur liquidative par part calculée suivant la réception des ordres d'achat ou de rachat du gestionnaire.

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds. Le Fonds n'a aucune exigence particulière en matière de capital concernant la souscription ou le rachat de parts, autre que les exigences minimales de souscription. La variation du capital du Fonds au cours de l'exercice est présentée à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le gestionnaire est responsable de la gestion du capital du Fonds conformément aux objectifs de placement et de la gestion des liquidités afin d'être en mesure de régler les demandes de rachat de parts, comme il est mentionné à la note 8.

À la fin de chaque trimestre, les distributions sont réinvesties dans des parts supplémentaires et inscrites au compte des porteurs de parts au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

### 5 - FRAIS DE GESTION

Le gestionnaire du Fonds fournit des services de placement et des services administratifs. En échange de ces services, chaque série du Fonds paie des frais de gestion mensuels calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative. Les frais de gestion annuels maximums sont indiqués dans le tableau suivant :

	2022	2021
	%	%
Série O	1,35	1,35
Série F1	0,85	0,85

### 6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

#### Facteurs de risque financier

##### *Gestion des risques*

Le Fonds est confronté à différents risques financiers : risque de crédit, risque de marché, risque de liquidité et risque de concentration.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre ses objectifs de placement, atténuer certaines expositions au risque ou augmenter le rendement et le risque potentiel. Le gestionnaire surveille quotidiennement tous les risques et dispose d'un système de données exclusif. Le système fournit le profil de risque du Fonds au moyen de paramètres relatifs à la composition de l'actif, à la diversification sectorielle, au coefficient delta, à l'exposition aux devises ainsi qu'au profil d'échéance des titres à revenu fixe.

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène l'autre partie à subir une perte financière.

Le risque de crédit relatif aux obligations est considéré comme négligeable, même si ces instruments financiers n'ont pas de notation de crédit, puisqu'il représente moins de 1 % du total de l'actif net investi dans le Fonds. En 2021, moins de 3 % de l'actif net total était exposé au risque de crédit et comprenait des instruments financiers dont la notation de crédit allait de BBB à aucune. Certaines parts de fonds communs exposent également le Fonds au risque de crédit.

De plus, le risque de crédit relatif à la trésorerie est considéré comme négligeable, étant donné que ces instruments financiers sont détenus dans une institution financière réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le risque de crédit rattaché aux dividendes à recevoir et aux souscriptions de parts à recevoir est considéré comme négligeable. Toutes les transactions sont effectuées par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque le transfert de titres vendus est effectué seulement lorsque le courtier a effectué le paiement, et que le paiement des achats est versé au courtier seulement lorsque les titres ont été livrés. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas son obligation.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

### 6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### Risque de marché

##### – Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché.

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc le Fonds au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en raison des placements en obligations selon leur échéance est considérée comme négligeable vu le montant net investi et s'établit comme suit :

Date d'échéance	2022	2021
	\$	\$
Moins de 1 an	250	250

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt du marché, tous les autres facteurs demeurant inchangés, aurait un impact de plus ou moins 2 \$ sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2022 (2 \$ au 31 décembre 2021). Les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait s'avérer importante. Certaines parts de fonds communs exposent également indirectement le Fonds au risque d'intérêt;

##### – Risque de change :

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux de change.

Le Fonds investit dans des sociétés étrangères, principalement en dollars américains, et est donc exposé au risque de change. Toutefois, la proportion de placements étrangers est contrôlée sur une base quotidienne. Certaines parts de fonds communs exposent également le Fonds au risque de change.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

### 6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

L'exposition du Fonds au risque de change découle des instruments financiers libellés en dollars américains et l'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain s'établit comme suit :

Instruments financiers libellés en dollars américains	2022		
	Montant	Pourcentage de l'actif net	Sensibilité
	\$ CA	%	\$ CA
Placements et trésorerie	(111 011)	(75,01)	(5 551)

  

Instruments financiers libellés en dollars américains	2021		
	Montant	Pourcentage de l'actif net	Sensibilité
	\$ CA	%	\$ CA
Placements et trésorerie	(53 547)	(55,88)	(2 677)

Les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait s'avérer importante;

– Autre risque de prix :

L'autre risque de prix est le risque de variation de la valeur d'un instrument financier résultant d'un changement des prix du marché causé par des facteurs propres au titre ou à son émetteur ou par tout autre facteur touchant un marché ou un segment de marché.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix, puisque ses actions, ses fonds de placement et ses instruments financiers dérivés sont exposés à la volatilité de facteurs de marché.

L'autre risque de prix est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille de placements.

L'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation de 1 % des marchés boursiers aux 31 décembre 2022 et 2021, toutes les autres variables demeurant inchangées, s'élèverait à plus ou moins 1 404 \$ et 881 \$ respectivement.

Les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait s'avérer importante.

Certaines parts de fonds communs exposent également indirectement le Fonds à l'autre risque de prix.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

### 6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de la moins-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés, des honoraires de gestion à payer, des rachats de parts à payer et autres charges à payer.

Une part importante des investissements du Fonds est liquide, ce qui permet de les vendre à un prix équitable, le cas échéant.

Tous les passifs du Fonds sont exigibles l'année suivante.

#### *Risque de concentration*

Le risque de concentration résulte des titres ayant des caractéristiques similaires, par exemple l'emplacement géographique, le type de produit, le secteur d'activité ou le type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, exprimé en termes de pourcentage du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables investi par secteur :

Segments de marché	2022	2021
	%	%
Obligations canadiennes	0,2	0,3
Actions canadiennes		
Services financiers		0,9
Fonds d'investissement	94,6	82,2
Actions internationales		
États-Unis		8,8
	94,8	92,2

### **Hiérarchie des instruments financiers à la juste valeur**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de la qualité des données utilisées pour estimer la juste valeur. La hiérarchie place au premier rang les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au dernier rang les données non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire de placements a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement ou indirectement;

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

### 6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

- Niveau 3 : données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La hiérarchisation est fondée sur le niveau de données le moins élevé significatif pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son entièreté. Si l'évaluation de la juste valeur utilise des données observables qui nécessitent des ajustements significatifs basés sur des données non observables, cette évaluation sera considérée comme étant de niveau 3. L'évaluation de l'importance d'une donnée particulière dans l'évaluation de la juste valeur dans son entièreté requiert du jugement et doit tenir compte des facteurs propres à l'actif ou au passif financier. Lorsqu'à la date de l'état de la situation financière les données observables utilisées pour un instrument financier diffèrent de celles utilisées à la date d'ouverture, la politique du Fonds est d'établir qu'à la date de clôture un transfert d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à l'autre est réputé s'être produit.

La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert également du jugement de la part du Fonds. Le Fonds considère qu'une donnée est observable s'il s'agit d'une donnée du marché facilement disponible, régulièrement communiquée ou mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et provenant de sources indépendantes prenant activement part au marché pertinent.

Le tableau qui suit présente le classement selon la hiérarchie de la juste valeur des actifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

				2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Placements			140 300	140 300
Plus-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés		(16)		(16)
	–	(16)	140 300	140 284
				2021
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Placements	681		87 706	88 387
Plus-value non réalisée sur les instruments financiers dérivés		765		765
	681	765	87 706	89 152

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

### 6 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### Conciliation des placements de niveau 3

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des instruments financiers classés au niveau 3.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la conciliation des instruments de niveau 3 évalués à l'aide de données non observables est présentée comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Juste valeur au début	87 706	46 121
Acquisitions nettes	39 028	32 674
Variation nette de la plus-value non réalisée	13 566	8 911
Juste valeur à la fin	<u>140 300</u>	<u>87 706</u>

### 7 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le gestionnaire est responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds, incluant les décisions liées aux investissements dans les actifs du Fonds. Le gestionnaire fournit des instructions qui permettent au Fonds d'effectuer des opérations sur valeurs mobilières comme suit :

- Opérations sur fonds de placement ou comptes discrétionnaires entièrement gérés par le gestionnaire;
- Engagement dans des transactions en espèces avec des fonds de placement liés et des comptes discrétionnaires entièrement gérés par le gestionnaire;
- Achat de titres de la société mère du fiduciaire et du dépositaire du Fonds.

Les instructions exigent que les transactions sur valeurs mobilières avec des parties liées au gestionnaire i) soient libres de toute influence et ne reflètent pas une contrepartie pertinente pour une entité liée au gestionnaire; ii) représentent le jugement du gestionnaire sans aucune influence, dans le meilleur intérêt du Fonds; iii) se conforment aux politiques et procédures du gestionnaire; iv) procurent un résultat raisonnable et approprié pour le Fonds.

Des honoraires de gestion ont été payés au gestionnaire. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant établi et convenu par les parties liées.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds a engagé des honoraires de gestion de 1 449 \$ et de 885 \$ respectivement. Aux 31 décembre 2022 et 2021, des montants respectifs de 169 \$ et de 107 \$ sont à payer au gestionnaire et sont présentés au poste Honoraires de gestion à payer.

# Globevest Capital Fonds Immobilier

## Notes complémentaires

aux 31 décembre 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants exprimés par part)

---

### **7 - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)**

De plus, pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et 2021, le gestionnaire du Fonds n'a facturé aucuns frais d'exploitation non récurrents pour des activités liées à la comptabilité du Fonds. Ces dépenses auraient été comptabilisées à l'état du résultat global au poste Honoraires d'audit.

Au 31 décembre 2022, le Fonds Globevest Capital Équilibré possédait 1 235 694 parts (1 148 331 \$ parts au 31 décembre 2021) du Fonds pour une juste valeur totale de 16 311 \$ (13 503 \$ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, le Fonds possédait des parts dans les sociétés en commandites Globevest Capital Real Estate L.P. et Globevest Immobilier S.E.C. pour lesquels il est le commanditaire et qui sont gérés par le gestionnaire. Des renseignements sur ces parts sont présentés dans le portefeuille de placements. Un montant de 55 068 \$ (41 129 \$ au 31 décembre 2021) est inclus à l'état du résultat global et est présenté au poste Variation nette de la plus-value non réalisée sur les placements et les instruments financiers dérivés.

### **8 - GESTION DU CAPITAL**

Le capital du Fonds correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Il est géré conformément aux objectifs, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, tels qu'ils sont mentionnés dans la notice d'offre du Fonds. L'évolution du capital du Fonds au cours de 2022 et de 2021 est présentée dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Le gestionnaire a l'intention d'utiliser une méthode fondamentale rigoureuse pour choisir et gérer les placements, qui consiste en un processus de recherche intensif et continu d'occasions de placement dans une large gamme d'instruments financiers de divers types d'émetteurs (gouvernements, sociétés et établissements financiers). Le gestionnaire détermine également le moment où les titres du portefeuille doivent être échangés contre ceux d'autres émetteurs ou contre ceux ayant d'autres échéances en vue d'améliorer le rendement du portefeuille ou de limiter le risque.

### **9 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Conformément à la dispense prévue par l'article 2.11 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, le Fonds ne déposera pas ses états financiers auprès des autorités de réglementation.